



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-121438>

Département(s) de publication : **59, 02, 62**

Annonce n° **25-121438**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : NOREADE SIDEN-SIAN

Activité de l'entité adjudicatrice : Activités liées à l'eau

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration

Description : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration

Identifiant de la procédure : 167d6dd0-e5e1-4e11-92dd-dc12805982e8

Identifiant interne : 25 D 39 YB-AB

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 24958200 Agents flocculants

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Stations d'épuration

Ville : Ville des stations d'épuration

Code postal : Nord

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,796,500 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : LES VARIANTES Les variantes libres : Au sens de l'article R.2151-8 du Code de la Commande Publique les variantes libres sont : # Non autorisées # Autorisées Les variantes imposées : Au sens de l'article R.2151-9 du Code de la Commande Publique, les variantes imposées ayant le caractère de prestation alternative sont : • Cas 1 : # Sans objet • Cas 2 : # Facultative • Cas 3 : # Obligatoire 5. LES PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES - PSE (Obligatoires ou facultatives) La consultation ne comporte pas des Prestations Supplémentaires Eventuelles (PSE) Réalisation d'essais obligatoire : # Oui # Non Le candidat devra s'assurer, préalablement à la remise de son offre, de l'optimisation du ou des produits en fonction du type de boue à déshydrater (essais obligatoires ou facultatif en fonction des lots). Le polymère proposé devra prouver son efficacité et sa compatibilité avec le matériel en place (table d'égouttage, filtre-presse...). Le polymère proposé devra prouver son efficacité et sa compatibilité avec le matériel en place. Ces tests, réalisés à titre gracieux, ne doivent pas générer de contrainte importante de disponibilité pour nos équipes d'exploitation (présence d'agent en continu...). Les candidats devront récupérer les contenants vides ou pleins utilisés lors des essais. Ils devront également ne pas perturber le process aval de la déshydratation (impact significatif sur la texture de la boue, sur sa rhéologie, aspect collant, ...). Les candidats auront de la date d'envoi par le SIDEN-SIAN et ses Régies Noréade des dossiers de consultation jusqu'au 06 février 2026 inclus pour réaliser ces tests. Que le candidat soit le titulaire en place ou non, il devra réaliser obligatoirement ces tests dans les différents sites d'exploitation indiqués ci-dessus et selon le lot concerné, afin d'adapter les réglages à un fonctionnement le plus optimisé possible. Il présentera les résultats de ces tests dans un mémoire en réponse avec l'ensemble des informations ayant participé au calcul de consommation de polymère. Le candidat pourra proposer un appareillage permettant d'optimiser l'émulsion et l'injection de polymère avant déshydratation, en lieu et place ou complément du matériel existant (cf. « prestation(s) complémentaire(s) du bordereau de prix complémentaire »). En cas de souhait, de la part du titulaire, d'un changement de polymère durant la durée du marché, de nouveaux essais de performances lui seront imposés à titre gracieux. Par ailleurs, Noréade se réserve la possibilité de refuser ce nouveau produit s'il génère une plus-value et d'exiger la livraison du produit initial jusqu'à expiration du marché.

Base juridique :

Directive 2014/25/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 21

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration de BEAUVOIS EN CAMBRESIS - Filière II et d'HERMIES

Description : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration de BEAUVOIS EN CAMBRESIS - Filière II et d'HERMIES

Identifiant interne : Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24958200 Agents flocculants

Options :

Description des options : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure. Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : station d'épuration de BEAUVOIS EN CAMBRESIS - Filière II et d'HERMIES

Ville : BEAUVOIS EN CAMBRESIS

Code postal : 59157

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2026

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 5

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 112,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure. Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : -Une lettre de candidature, établie sur imprimé (DC1 version du 1er avril 2019 ou équivalent), - L'imprimé DC2, (DC2 version du 21 novembre 2023 ou équivalent), Les formulaires DC1 et DC2 sont joints au présent dossier de consultation et téléchargeables sur le portail du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi à l'adresse Internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Production des principales références concernant des prestations similaires à celles projetées dans le cadre du présent marché (3 dernières années).

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; - Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi - Le Procès-Verbal de la réunion du comité social et économique consacrée à l'examen du rapport et du programme pour les entreprises employant au moins 50 salariés.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère n°1 sera apprécié en tenant compte des renseignements apportés dans le Bordereau des prix unitaires, Le bordereau des prix complémentaire ainsi que la simulation de commande.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : La pertinence de la valeur technique sera jugée au regard : o 2.1 La qualité des essais Ce sous-critère sera jugé sur la base des résultats des essais qui auront été transmis à l'entité adjudicatrice. o 2.2 L'assistance technique Ce sous critère sera jugé sur la base d'assistance indiquée indiqués dans la Fiche remise et conditions.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n°3 sera apprécié en tenant compte des renseignements

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n° 4 sera apprécié en tenant compte des démarches ou certification environnementale détenues par le candidat.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Les différentes garanties seront précisées par les candidats.

Date limite de réception des demandes de participation : 21/11/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Code de l'obligation d'exécution

Facturation en ligne : Requise

Montage financier : Le financement : Il se fera par les budgets SIDEN-SIAN Noréade eau, SIDEN-SIAN Noréade assainissement et le budget principal du SIDEN-SIAN. Modalités de paiement : Le règlement s'effectuera par mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique. Le délai global : Le paiement sera celui en vigueur à la date du paiement. Il débutera à compter de la date de réception de la demande de paiement.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille

Informations relatives aux délais de recours : 1) Référé précontractuel (Article L. 551-1 du Code de Justice Administrative), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat. 2) Référé précontractuel (article L. 77-13-1 et R. 557-3 du Code de Justice Administrative), formé à raison de l'intervention d'un AMO dans la procédure de passation d'un marché public - Appréciation du risque d'atteinte imminente au secret des affaires - Prise en compte de l'obligation professionnelle de confidentialité de l'AMO. 3) Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée, et avant la conclusion du contrat pour les candidats évincés. 4) Référé contractuel (Article L. 551-13 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat). 5) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) par tout candidat évincé, assorti, le cas échéant de conclusion du marché. 6) Recours indemnitaire (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative), dans les deux mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration de BIERNE

Description : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration de BIERNE

Identifiant interne : Lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24958200 Agents flocculants

Options :

Description des options : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure. Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : station d'épuration de BIERNE

Ville : BIERNE

Code postal : 59380

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2026

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 5

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 52,500 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure.

Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : -Une lettre de candidature, établie sur imprimé (DC1 version du 1er avril 2019 ou équivalent), - L'imprimé DC2, (DC2 version du 21 novembre 2023 ou équivalent), Les formulaires DC1 et DC2 sont joints au présent dossier de consultation et téléchargeables sur le portail du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi à l'adresse Internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Production des principales références concernant des prestations similaires à celles projetées dans le cadre du présent marché (3 dernières années).

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; - Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi - Le Procès-Verbal de la réunion du comité social et économique consacrée à l'examen du rapport et du programme pour les entreprises employant au moins 50 salariés.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère n°1 sera apprécié en tenant compte des renseignements apportés dans le Bordereau des prix unitaires, Le bordereau des prix complémentaire ainsi que la simulation de commande.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : La pertinence de la valeur technique sera jugée au regard : o 2.1 La qualité des essais Ce sous-critère sera jugé sur la base des résultats des essais qui auront été transmis à l'entité adjudicatrice. o 2.2 L'assistance technique Ce sous critère sera jugé sur la base d'assistance indiquée indiqués dans la Fiche remise et conditions.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n°3 sera apprécié en tenant compte des renseignements

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n° 4 sera apprécié en tenant compte des démarches ou certification environnementale détenues par le candidat.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Les différentes garanties seront précisées par les candidats.

Date limite de réception des demandes de participation : 21/11/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Code de l'obligation d'exécution

Facturation en ligne : Requise

Montage financier : Le financement : Il se fera par les budgets SIDEN-SIAN Noréade eau, SIDEN-SIAN Noréade assainissement et le budget principal du SIDEN-SIAN. Modalités de paiement : Le règlement s'effectuera par mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique. Le délai global : Le paiement sera celui en vigueur à la date du paiement. Il débutera à compter de la date de réception de la demande de paiement.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille

Informations relatives aux délais de recours : 1) Référé précontractuel (Article L. 551-1 du Code de Justice Administrative), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat. 2) Référé précontractuel (article L. 77-13-1 et R. 557-3 du Code de Justice Administrative), formé à raison de l'intervention d'un AMO dans la procédure de

passation d'un marché public - Appréciation du risque d'atteinte imminente au secret des affaires - Prise en compte de l'obligation professionnelle de confidentialité de l'AMO.

3) Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée, et avant la conclusion du contrat pour les candidats évincés.

4) Référé contractuel (Article L. 551-13 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat).

5) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) par tout candidat évincé, assorti, le cas échéant de conclusion du marché.

6) Recours indemnitaire (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative), dans les deux mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration de BAILLEUL

Description : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration de BAILLEUL

Identifiant interne : Lot 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24958200 Agents flocculants

Options :

Description des options : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure. Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : station d'épuration de BAILLEUL

Ville : BAILLEUL

Code postal : 59270

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2026

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 5

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 280,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure.

Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : -Une lettre de candidature, établie sur imprimé (DC1 version du 1er avril 2019 ou équivalent), - L'imprimé DC2, (DC2 version du 21 novembre 2023 ou équivalent), Les formulaires DC1 et DC2 sont joints au présent dossier de consultation et téléchargeables sur le portail du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi à l'adresse Internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Production des principales références concernant des prestations similaires à celles projetées dans le cadre du présent marché (3 dernières années).

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; - Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi - Le Procès-Verbal de la réunion du comité social et économique consacrée à l'examen du rapport et du programme pour les entreprises employant au moins 50 salariés.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère n°1 sera apprécié en tenant compte des renseignements apportés dans le Bordereau des prix unitaires, Le bordereau des prix complémentaire ainsi que la simulation de commande.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : La pertinence de la valeur technique sera jugée au regard : o 2.1 La qualité des essais Ce sous-critère sera jugé sur la base des résultats des essais qui auront été transmis à l'entité adjudicatrice. o 2.2 L'assistance technique Ce sous critère sera jugé sur la base d'assistance indiquée indiqués dans la Fiche remise et conditions.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n°3 sera apprécié en tenant compte des renseignements

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n° 4 sera apprécié en tenant compte des démarches ou certification environnementale détenues par le candidat.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Les différentes garanties seront précisées par les candidats.

Date limite de réception des demandes de participation : 21/11/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Code de l'obligation d'exécution

Facturation en ligne : Requis

Montage financier : Le financement : Il se fera par les budgets SIDEN-SIAN Noréade eau, SIDEN-SIAN Noréade assainissement et le budget principal du SIDEN-SIAN. Modalités de paiement : Le règlement s'effectuera par mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique. Le délai global : Le paiement sera celui en vigueur à la date du paiement. Il débutera à compter de la date de réception de la demande de paiement.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille

Informations relatives aux délais de recours : 1) Référé précontractuel (Article L. 551-1 du Code de Justice Administrative), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat. 2) Référé précontractuel (article L. 77-13-1 et R. 557-3 du Code de Justice Administrative), formé à raison de l'intervention d'un AMO dans la procédure de passation d'un marché public - Appréciation du risque d'atteinte imminente au secret des affaires - Prise en compte de l'obligation professionnelle de confidentialité de l'AMO. 3) Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée, et avant la conclusion du contrat pour les candidats évincés. 4) Référé contractuel (Article L. 551-13 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat). 5) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) par tout candidat évincé, assorti, le cas échéant de conclusion du marché. 6) Recours indemnitaire (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative), dans les deux mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration de LA GORGUE

Description : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration de LA GORGUE

Identifiant interne : Lot 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24958200 Agents flocculants

Options :

Description des options : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure. Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : station d'épuration de LA GORGUE

Ville : LA GORGUE

Code postal : 59253

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2026

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 5

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 210,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure. Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : -Une lettre de candidature, établie sur imprimé (DC1 version du 1er avril 2019 ou équivalent), - L'imprimé DC2, (DC2 version du 21 novembre 2023 ou équivalent), Les formulaires DC1 et DC2 sont joints au présent dossier de consultation et téléchargeables sur le portail du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi à l'adresse Internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Production des principales références concernant des prestations similaires à celles projetées dans le cadre du présent marché (3 dernières années).

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; - Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi - Le Procès-Verbal de la réunion du comité social et économique consacrée à l'examen du rapport et du programme pour les entreprises employant au moins 50 salariés.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère n°1 sera apprécié en tenant compte des renseignements apportés dans le Bordereau des prix unitaires, Le bordereau des prix complémentaire ainsi que la simulation de commande.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : La pertinence de la valeur technique sera jugée au regard : o 2.1 La qualité des essais Ce sous-critère sera jugé sur la base des résultats des essais qui auront été transmis à l'entité adjudicatrice. o 2.2 L'assistance technique Ce sous critère sera jugé sur la base d'assistance indiquée indiqués dans la Fiche remise et conditions.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n°3 sera apprécié en tenant compte des renseignements

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n° 4 sera apprécié en tenant compte des démarches ou certification environnementale détenues par le candidat.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Les différentes garanties seront précisées par les candidats.

Date limite de réception des demandes de participation : 21/11/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Code de l'obligation d'exécution

Facturation en ligne : Requise

Montage financier : Le financement : Il se fera par les budgets SIDEN-SIAN Noréade eau, SIDEN-SIAN Noréade assainissement et le budget principal du SIDEN-SIAN. Modalités de paiement : Le règlement s'effectuera par mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique. Le délai global : Le paiement sera celui en vigueur à la date du paiement. Il débutera à compter de la date de réception de la demande de paiement.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille

Informations relatives aux délais de recours : 1) Référé précontractuel (Article L. 551-1 du Code de Justice Administrative), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat. 2) Référé précontractuel (article L. 77-13-1 et R. 557-3 du Code de Justice Administrative), formé à raison de l'intervention d'un AMO dans la procédure de passation d'un marché public - Appréciation du risque d'atteinte imminente au secret des affaires - Prise en compte de l'obligation professionnelle de confidentialité de l'AMO. 3) Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée, et avant la conclusion du contrat pour les candidats évincés. 4) Référé contractuel (Article L. 551-13 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat). 5) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) par tout candidat évincé, assorti, le cas échéant de conclusion du marché. 6) Recours indemnitaire (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative), dans les deux mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration de MERVILLE

Description : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration de MERVILLE

Identifiant interne : Lot 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24958200 Agents flocculants

Options :

Description des options : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure. Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : station d'épuration de MERVILLE

Ville : MERVILLE

Code postal : 59660

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2026

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 5

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 70,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure. Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : -Une lettre de candidature, établie sur imprimé (DC1 version du 1er avril 2019 ou équivalent), - L'imprimé DC2, (DC2 version du 21 novembre 2023 ou équivalent), Les formulaires DC1 et DC2 sont joints au présent dossier de

consultation et téléchargeables sur le portail du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi à l'adresse Internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Production des principales références concernant des prestations similaires à celles projetées dans le cadre du présent marché (3 dernières années).

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; - Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi - Le Procès-Verbal de la réunion du comité social et économique consacrée à l'examen du rapport et du programme pour les entreprises employant au moins 50 salariés.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère n°1 sera apprécié en tenant compte des renseignements apportés dans le Bordereau des prix unitaires, Le bordereau des prix complémentaire ainsi que la simulation de commande.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : La pertinence de la valeur technique sera jugée au regard : o 2.1 La qualité des essais Ce sous-critère sera jugé sur la base des résultats des essais qui auront été transmis à l'entité adjudicatrice. o 2.2 L'assistance technique Ce sous critère sera jugé sur la base d'assistance indiquée indiqués dans la Fiche remise et conditions.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n°3 sera apprécié en tenant compte des renseignements

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n° 4 sera apprécié en tenant compte des démarches ou certification environnementale détenues par le candidat.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Les différentes garanties seront précisées par les candidats.

Date limite de réception des demandes de participation : 21/11/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Code de l'obligation d'exécution

Facturation en ligne : Requise

Montage financier : Le financement : Il se fera par les budgets SIDEN-SIAN Noréade eau, SIDEN-SIAN Noréade assainissement et le budget principal du SIDEN-SIAN. Modalités de paiement : Le règlement s'effectuera par mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique. Le délai global : Le paiement sera celui en vigueur à la date du paiement. Il débutera à compter de la date de réception de la demande de paiement.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille

Informations relatives aux délais de recours : 1) Référé précontractuel (Article L. 551-1 du Code de Justice Administrative), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat. 2) Référé précontractuel (article L. 77-13-1 et R. 557-3 du Code de Justice Administrative), formé à raison de l'intervention d'un AMO dans la procédure de passation d'un marché public - Appréciation du risque d'atteinte imminente au secret des affaires - Prise en compte de l'obligation professionnelle de confidentialité de l'AMO. 3) Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée, et avant la conclusion du contrat pour les candidats évincés. 4) Référé contractuel (Article L. 551-13 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat). 5) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) par tout candidat évincé, assorti, le cas échéant de conclusion du marché. 6) Recours indemnitaire (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative), dans les deux mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration d'AVESNES SUR HELPE

Description : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration d'AVESNES SUR HELPE

Identifiant interne : Lot 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24958200 Agents flocculants

Options :

Description des options : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure. Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : station d'épuration d'AVESNES SUR HELPE

Ville : AVESNES SUR HELPE

Code postal : 59440

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2026

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 5

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 126,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure.

Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : -Une lettre de candidature, établie sur imprimé (DC1 version du 1er avril 2019 ou équivalent), - L'imprimé DC2, (DC2 version du 21 novembre 2023 ou équivalent), Les formulaires DC1 et DC2 sont joints au présent dossier de consultation et téléchargeables sur le portail du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi à l'adresse Internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Production des principales références concernant des prestations similaires à celles projetées dans le cadre du présent marché (3 dernières années).

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; - Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi - Le Procès-Verbal de la

réunion du comité social et économique consacrée à l'examen du rapport et du programme pour les entreprises employant au moins 50 salariés.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère n°1 sera apprécié en tenant compte des renseignements apportés dans le Bordereau des prix unitaires, Le bordereau des prix complémentaire ainsi que la simulation de commande.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : La pertinence de la valeur technique sera jugée au regard : o 2.1 La qualité des essais Ce sous-critère sera jugé sur la base des résultats des essais qui auront été transmis à l'entité adjudicatrice. o 2.2 L'assistance technique Ce sous critère sera jugé sur la base d'assistance indiquée indiqués dans la Fiche remise et conditions.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n°3 sera apprécié en tenant compte des renseignements

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n° 4 sera apprécié en tenant compte des démarches ou certification environnementale détenues par le candidat.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Les différentes garanties seront précisées par les candidats.

Date limite de réception des demandes de participation : 21/11/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Code de l'obligation d'exécution

Facturation en ligne : Requise

Montage financier : Le financement : Il se fera par les budgets SIDEN-SIAN Noréade eau, SIDEN-SIAN Noréade assainissement et le budget principal du SIDEN-SIAN. Modalités de paiement : Le règlement s'effectuera par mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique. Le délai global : Le paiement sera celui en vigueur à la date du paiement. Il débutera à compter de la date de réception de la demande de paiement.

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille

Informations relatives aux délais de recours : 1) Référé précontractuel (Article L. 551-1 du Code de Justice Administrative), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat. 2) Référé précontractuel (article L. 77-13-1 et R. 557-3 du Code de Justice Administrative), formé à raison de l'intervention d'un AMO dans la procédure de passation d'un marché public - Appréciation du risque d'atteinte imminente au secret des affaires - Prise en compte de l'obligation professionnelle de confidentialité de l'AMO. 3) Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée, et avant la conclusion du contrat pour les candidats évincés. 4) Référé contractuel (Article L. 551-13 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis

d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat). 5) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) par tout candidat évincé, assorti, le cas échéant de conclusion du marché. 6) Recours indemnitaire (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative), dans les deux mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration de SAINT AMAND LES EAUX

Description : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration de SAINT AMAND LES EAUX

Identifiant interne : Lot 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24958200 Agents flocculants

Options :

Description des options : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure. Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Station d'épuration de SAINT AMAND LES EAUX

Ville : SAINT AMAND LES EAUX

Code postal : 59230

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2026

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 5

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 105,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure.

Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : -Une lettre de candidature, établie sur imprimé (DC1 version du 1er avril 2019 ou équivalent), - L'imprimé DC2, (DC2 version du 21 novembre 2023 ou équivalent), Les formulaires DC1 et DC2 sont joints au présent dossier de consultation et téléchargeables sur le portail du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi à l'adresse Internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Production des principales références concernant des prestations similaires à celles projetées dans le cadre du présent marché (3 dernières années).

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; - Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi - Le Procès-Verbal de la réunion du comité social et économique consacrée à l'examen du rapport et du programme pour les entreprises employant au moins 50 salariés.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère n°1 sera apprécié en tenant compte des renseignements apportés dans le Bordereau des prix unitaires, Le bordereau des prix complémentaire ainsi que la simulation de commande.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : La pertinence de la valeur technique sera jugée au regard : o 2.1 La qualité des essais Ce sous-critère sera jugé sur la base des résultats des essais qui auront été transmis à l'entité adjudicatrice. o 2.2 L'assistance technique Ce sous critère sera jugé sur la base d'assistance indiquée indiqués dans la Fiche remise et conditions.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n°3 sera apprécié en tenant compte des renseignements

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n° 4 sera apprécié en tenant compte des démarches ou certification environnementale détenues par le candidat.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Les différentes garanties seront précisées par les candidats.

Date limite de réception des demandes de participation : 21/11/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Code de l'obligation d'exécution

Facturation en ligne : Requise

Montage financier : Le financement : Il se fera par les budgets SIDEN-SIAN Noréade eau, SIDEN-SIAN Noréade assainissement et le budget principal du SIDEN-SIAN. Modalités de paiement : Le règlement s'effectuera par mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique. Le délai global : Le paiement sera celui en vigueur à la date du paiement. Il débutera à compter de la date de réception de la demande de paiement.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille

Informations relatives aux délais de recours : 1) Référé précontractuel (Article L. 551-1 du Code de Justice Administrative), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat. 2) Référé précontractuel (article L. 77-13-1 et R. 557-3 du Code de Justice Administrative), formé à raison de l'intervention d'un AMO dans la procédure de passation d'un marché public - Appréciation du risque d'atteinte imminente au secret des affaires - Prise en compte de l'obligation professionnelle de confidentialité de l'AMO. 3) Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée, et avant la conclusion du contrat pour les candidats évincés. 4) Référé contractuel (Article L. 551-13 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat). 5) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) par tout candidat évincé, assorti, le cas échéant de conclusion du marché. 6) Recours indemnitaire (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative), dans les deux mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration d'ORCHIES

Description : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration d'ORCHIES

Identifiant interne : Lot 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24958200 Agents flocculants

Options :

Description des options : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure. Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Station d'épuration d'ORCHIES

Ville : ORCHIES

Code postal : 59310

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2026

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 5

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 210,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure. Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : -Une lettre de candidature, établie sur imprimé (DC1 version du 1er avril 2019 ou équivalent), - L'imprimé DC2, (DC2 version du 21 novembre 2023 ou équivalent), Les formulaires DC1 et DC2 sont joints au présent dossier de consultation et téléchargeables sur le portail du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi à l'adresse Internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Production des principales références concernant des prestations similaires à celles projetées dans le cadre du présent marché (3 dernières années).

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; - Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi - Le Procès-Verbal de la réunion du comité social et économique consacrée à l'examen du rapport et du programme pour les entreprises employant au moins 50 salariés.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère n°1 sera apprécié en tenant compte des renseignements apportés dans le Bordereau des prix unitaires, Le bordereau des prix complémentaire ainsi que la simulation de commande.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : La pertinence de la valeur technique sera jugée au regard : o 2.1 La qualité des essais Ce sous-critère sera jugé sur la base des résultats des essais qui auront été transmis à l'entité adjudicatrice. o 2.2 L'assistance technique Ce sous-critère sera jugé sur la base d'assistance indiquée indiqués dans la Fiche remise et conditions.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n°3 sera apprécié en tenant compte des renseignements

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n° 4 sera apprécié en tenant compte des démarches ou certification environnementale détenues par le candidat.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Les différentes garanties seront précisées par les candidats.

Date limite de réception des demandes de participation : 21/11/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Code de l'obligation d'exécution

Facturation en ligne : Requise

Montage financier : Le financement : Il se fera par les budgets SIDEN-SIAN Noréade eau, SIDEN-SIAN Noréade assainissement et le budget principal du SIDEN-SIAN. Modalités de paiement : Le règlement s'effectuera par mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique. Le délai global : Le paiement sera celui en vigueur à la date du paiement. Il débutera à compter de la date de réception de la demande de paiement.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille

Informations relatives aux délais de recours : 1) Référé précontractuel (Article L. 551-1 du Code de Justice Administrative), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat. 2) Référé précontractuel (article L. 77-13-1 et R. 557-3 du Code de Justice Administrative), formé à raison de l'intervention d'un AMO dans la procédure de passation d'un marché public - Appréciation du risque d'atteinte imminente au secret des affaires - Prise en compte de l'obligation professionnelle de confidentialité de l'AMO. 3) Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée, et avant la conclusion du contrat pour les candidats évincés. 4) Référé contractuel (Article L. 551-13 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat). 5) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) par tout candidat évincé, assorti, le cas échéant de conclusion du marché. 6) Recours indemnitaire (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative), dans les deux mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration de BERGUES

Description : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration de BERGUES

Identifiant interne : Lot 9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24958200 Agents flocculants

Options :

Description des options : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est

postérieure. Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Station d'épuration de BERGUES

Ville : BERGUES

Code postal : 59380

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2026

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 5

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 112,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure.

Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : -Une lettre de candidature, établie sur imprimé (DC1 version du 1er avril 2019 ou équivalent), - L'imprimé DC2, (DC2 version du 21 novembre 2023 ou équivalent), Les formulaires DC1 et DC2 sont joints au présent dossier de consultation et téléchargeables sur le portail du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi à l'adresse Internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Production des principales références concernant des prestations similaires à celles projetées dans le cadre du présent marché (3 dernières années).

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; - Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi - Le Procès-Verbal de la réunion du comité social et économique consacrée à l'examen du rapport et du programme pour les entreprises employant au moins 50 salariés.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère n°1 sera apprécié en tenant compte des renseignements apportés dans le Bordereau des prix unitaires, Le bordereau des prix complémentaire ainsi que la simulation de commande.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : La pertinence de la valeur technique sera jugée au regard : o 2.1 La qualité des essais Ce sous-critère sera jugé sur la base des résultats des essais qui auront été transmis à l'entité adjudicatrice. o 2.2 L'assistance technique Ce sous critère sera jugé sur la base d'assistance indiquée indiqués dans la Fiche remise et conditions.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n°3 sera apprécié en tenant compte des renseignements

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n° 4 sera apprécié en tenant compte des démarches ou certification environnementale détenues par le candidat.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Les différentes garanties seront précisées par les candidats.

Date limite de réception des demandes de participation : 21/11/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Code de l'obligation d'exécution

Facturation en ligne : Requise

Montage financier : Le financement : Il se fera par les budgets SIDEN-SIAN Noréade eau, SIDEN-SIAN Noréade assainissement et le budget principal du SIDEN-SIAN. Modalités de paiement : Le règlement s'effectuera par mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique. Le délai global : Le paiement sera celui en vigueur à la date du paiement. Il débutera à compter de la date de réception de la demande de paiement.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille

Informations relatives aux délais de recours : 1) Référé précontractuel (Article L. 551-1 du Code de Justice Administrative), la requête devant être introduite avant la conclusion du

contrat. 2) Référé précontractuel (article L. 77-13-1 et R. 557-3 du Code de Justice Administrative), formé à raison de l'intervention d'un AMO dans la procédure de passation d'un marché public - Appréciation du risque d'atteinte imminente au secret des affaires - Prise en compte de l'obligation professionnelle de confidentialité de l'AMO. 3) Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée, et avant la conclusion du contrat pour les candidats évincés. 4) Référé contractuel (Article L. 551-13 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat). 5) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) par tout candidat évincé, assorti, le cas échéant de conclusion du marché. 6) Recours indemnitaire (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative), dans les deux mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

Titre : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration de CRESPIN

Description : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration de CRESPIN

Identifiant interne : Lot 10

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24958200 Agents flocculants

Options :

Description des options : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure. Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Station d'épuration de CRESPIN

Ville : CRESPIN

Code postal : 59154

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2026

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 5

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 126,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure.

Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : -Une lettre de candidature, établie sur imprimé (DC1 version du 1er avril 2019 ou équivalent), - L'imprimé DC2, (DC2 version du 21 novembre 2023 ou équivalent), Les formulaires DC1 et DC2 sont joints au présent dossier de consultation et téléchargeables sur le portail du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi à l'adresse Internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Production des principales références concernant des prestations similaires à celles projetées dans le cadre du présent marché (3 dernières années).

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; - Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi - Le Procès-Verbal de la réunion du comité social et économique consacrée à l'examen du rapport et du programme pour les entreprises employant au moins 50 salariés.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère n°1 sera apprécié en tenant compte des renseignements apportés dans le Bordereau des prix unitaires, Le bordereau des prix complémentaire ainsi que la simulation de commande.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : La pertinence de la valeur technique sera jugée au regard : o 2.1 La qualité des essais Ce sous-critère sera jugé sur la base des résultats des essais qui auront été transmis à l'entité adjudicatrice. o 2.2 L'assistance technique Ce sous critère sera jugé sur la base d'assistance indiquée indiqués dans la Fiche remise et conditions.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n°3 sera apprécié en tenant compte des renseignements

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n° 4 sera apprécié en tenant compte des démarches ou certification environnementale détenues par le candidat.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Les différentes garanties seront précisées par les candidats.

Date limite de réception des demandes de participation : 21/11/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Code de l'obligation d'exécution

Facturation en ligne : Requise

Montage financier : Le financement : Il se fera par les budgets SIDEN-SIAN Noréade eau, SIDEN-SIAN Noréade assainissement et le budget principal du SIDEN-SIAN. Modalités de paiement : Le règlement s'effectuera par mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique. Le délai global : Le paiement sera celui en vigueur à la date du paiement. Il débutera à compter de la date de réception de la demande de paiement.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille

Informations relatives aux délais de recours : 1) Référé précontractuel (Article L. 551-1 du Code de Justice Administrative), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat. 2) Référé précontractuel (article L. 77-13-1 et R. 557-3 du Code de Justice Administrative), formé à raison de l'intervention d'un AMO dans la procédure de passation d'un marché public - Appréciation du risque d'atteinte imminente au secret des affaires - Prise en compte de l'obligation professionnelle de confidentialité de l'AMO. 3) Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée, et avant la conclusion du contrat pour les candidats évincés. 4) Référé contractuel (Article L. 551-13 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat). 5) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) par tout candidat évincé, assorti, le cas échéant de conclusion du marché. 6) Recours indemnitaire (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative), dans les deux mois à compter d'une décision expresse, ou sans

délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0011

Titre : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration d'ANIZY et MONS EN LAONNOIS

Description : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration d'ANIZY et MONS EN LAONNOIS

Identifiant interne : Lot 11

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24958200 Agents flocculants

Options :

Description des options : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure. Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Station d'épuration d'ANIZY et MONS EN LAONNOIS

Ville : d'ANIZY et MONS EN LAONNOIS

Code postal : 02000

Subdivision pays (NUTS) : Aisne (FRE21)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2026

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 5

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 49,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure.

Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : -Une lettre de candidature, établie sur imprimé (DC1 version du 1er avril 2019 ou équivalent), - L'imprimé DC2, (DC2 version du 21 novembre 2023 ou équivalent), Les formulaires DC1 et DC2 sont joints au présent dossier de consultation et téléchargeables sur le portail du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi à l'adresse Internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Production des principales références concernant des prestations similaires à celles projetées dans le cadre du présent marché (3 dernières années).

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; - Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi - Le Procès-Verbal de la réunion du comité social et économique consacrée à l'examen du rapport et du programme pour les entreprises employant au moins 50 salariés.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère n°1 sera apprécié en tenant compte des renseignements apportés dans le Bordereau des prix unitaires, Le bordereau des prix complémentaire ainsi que la simulation de commande.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : La pertinence de la valeur technique sera jugée au regard : o 2.1 La qualité des essais Ce sous-critère sera jugé sur la base des résultats des essais qui

auront été transmis à l'entité adjudicatrice. o 2.2 L'assistance technique Ce sous critère sera jugé sur la base d'assistance indiquée indiqués dans la Fiche remise et conditions.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n°3 sera apprécié en tenant compte des renseignements

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n° 4 sera apprécié en tenant compte des démarches ou certification environnementale détenues par le candidat.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Les différentes garanties seront précisées par les candidats.

Date limite de réception des demandes de participation : 21/11/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Code de l'obligation d'exécution

Facturation en ligne : Requête

Montage financier : Le financement : Il se fera par les budgets SIDEN-SIAN Noréade eau, SIDEN-SIAN Noréade assainissement et le budget principal du SIDEN-SIAN. Modalités de paiement : Le règlement s'effectuera par mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique. Le délai global : Le paiement sera celui en vigueur à la date du paiement. Il débutera à compter de la date de réception de la demande de paiement.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille

Informations relatives aux délais de recours : 1) Référé précontractuel (Article L. 551-1 du Code de Justice Administrative), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat. 2) Référé précontractuel (article L. 77-13-1 et R. 557-3 du Code de Justice Administrative), formé à raison de l'intervention d'un AMO dans la procédure de passation d'un marché public - Appréciation du risque d'atteinte imminente au secret des affaires - Prise en compte de l'obligation professionnelle de confidentialité de l'AMO. 3) Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée, et avant la conclusion du contrat pour les candidats évincés. 4) Référé contractuel (Article L. 551-13 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat). 5) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) par tout candidat évincé, assorti, le cas échéant de conclusion du marché. 6) Recours indemnitaire (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative), dans les deux mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0012

Titre : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la Plateforme de WORMHOUT

Description : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la Plateforme de WORMHOUT

Identifiant interne : Lot 12

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24958200 Agents floculants

Options :

Description des options : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure. Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Plateforme de WORMHOUT

Ville : WORMHOUT

Code postal : 59470

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2026

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 5

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 196,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure. Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : -Une lettre de candidature, établie sur imprimé (DC1 version du 1er avril 2019 ou équivalent), - L'imprimé DC2, (DC2 version du 21 novembre 2023 ou équivalent), Les formulaires DC1 et DC2 sont joints au présent dossier de consultation et téléchargeables sur le portail du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi à l'adresse Internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Production des principales références concernant des prestations similaires à celles projetées dans le cadre du présent marché (3 dernières années).

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; - Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi - Le Procès-Verbal de la réunion du comité social et économique consacrée à l'examen du rapport et du programme pour les entreprises employant au moins 50 salariés.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère n°1 sera apprécié en tenant compte des renseignements apportés dans le Bordereau des prix unitaires, Le bordereau des prix complémentaire ainsi que la simulation de commande.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : La pertinence de la valeur technique sera jugée au regard : o 2.1 La qualité des essais Ce sous-critère sera jugé sur la base des résultats des essais qui auront été transmis à l'entité adjudicatrice. o 2.2 L'assistance technique Ce sous critère sera jugé sur la base d'assistance indiquée indiqués dans la Fiche remise et conditions.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n°3 sera apprécié en tenant compte des renseignements

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :**Type :** Qualité**Description :** Le critère n° 4 sera apprécié en tenant compte des démarches ou certification environnementale détenues par le candidat.**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)**Nombre critère d'attribution :** 5**5.1.11 Documents de marché****Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**
français**Adresse des documents de marché :** https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5**5.1.12 Conditions du marché public****Conditions de présentation :****Présentation par voie électronique :** Requise**Adresse de présentation :** https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français**Catalogue électronique :** Non autorisée**Variantes :** Non autorisée**Description de la garantie financière :** Les différentes garanties seront précisées par les candidats.**Date limite de réception des demandes de participation :** 21/11/2025 à 12:00**Conditions du marché :****Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**
Non**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Code de l'obligation d'exécution**Facturation en ligne :** Requise**Montage financier :** Le financement : Il se fera par les budgets SIDEN-SIAN Noréade eau, SIDEN-SIAN Noréade assainissement et le budget principal du SIDEN-SIAN. Modalités de paiement : Le règlement s'effectuera par mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique. Le délai global : Le paiement sera celui en vigueur à la date du paiement. Il débutera à compter de la date de réception de la demande de paiement.**5.1.15 Techniques****Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille

Informations relatives aux délais de recours : 1) Référé précontractuel (Article L. 551-1 du Code de Justice Administrative), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat. 2) Référé précontractuel (article L. 77-13-1 et R. 557-3 du Code de Justice Administrative), formé à raison de l'intervention d'un AMO dans la procédure de passation d'un marché public - Appréciation du risque d'atteinte imminente au secret des affaires - Prise en compte de l'obligation professionnelle de confidentialité de l'AMO. 3) Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée, et avant la conclusion du contrat pour les candidats évincés. 4) Référé contractuel (Article L. 551-13 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat). 5) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) par tout candidat évincé, assorti, le cas échéant de conclusion du marché. 6) Recours indemnitaire (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative), dans les deux mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0013

Titre : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration d'HEURINGHEM ET MAMETZ

Description : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration d'HEURINGHEM ET MAMETZ

Identifiant interne : Lot 13

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24958200 Agents floculants

Options :

Description des options : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure. Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Station d'épuration d'HEURINGHEM ET MAMETZ

Ville : d'HEURINGHEM ET MAMETZ

Code postal : 62575 et 62120

Subdivision pays (NUTS) : Aisne (FRE21)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2026

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 5

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 31,500 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure.
Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : -Une lettre de candidature, établie sur imprimé (DC1 version du 1er avril 2019 ou équivalent), - L'imprimé DC2, (DC2 version du 21 novembre 2023 ou équivalent), Les formulaires DC1 et DC2 sont joints au présent dossier de consultation et téléchargeables sur le portail du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi à l'adresse Internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Production des principales références concernant des prestations similaires à celles projetées dans le cadre du présent marché (3 dernières années).

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers

exercices disponibles ; - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; - Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi - Le Procès-Verbal de la réunion du comité social et économique consacrée à l'examen du rapport et du programme pour les entreprises employant au moins 50 salariés.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère n°1 sera apprécié en tenant compte des renseignements apportés dans le Bordereau des prix unitaires, Le bordereau des prix complémentaire ainsi que la simulation de commande.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : La pertinence de la valeur technique sera jugée au regard : o 2.1 La qualité des essais Ce sous-critère sera jugé sur la base des résultats des essais qui auront été transmis à l'entité adjudicatrice. o 2.2 L'assistance technique Ce sous critère sera jugé sur la base d'assistance indiquée indiqués dans la Fiche remise et conditions.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n°3 sera apprécié en tenant compte des renseignements

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n° 4 sera apprécié en tenant compte des démarches ou certification environnementale détenues par le candidat.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Les différentes garanties seront précisées par les candidats.

Date limite de réception des demandes de participation : 21/11/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Code de l'obligation d'exécution

Facturation en ligne : Requise

Montage financier : Le financement : Il se fera par les budgets SIDEN-SIAN Noréade eau, SIDEN-SIAN Noréade assainissement et le budget principal du SIDEN-SIAN. Modalités de paiement : Le règlement s'effectuera par mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique. Le délai global : Le paiement sera celui en vigueur à la date du paiement. Il débutera à compter de la date de réception de la demande de paiement.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille

Informations relatives aux délais de recours : 1) Référé précontractuel (Article L. 551-1 du Code de Justice Administrative), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat. 2) Référé précontractuel (article L. 77-13-1 et R. 557-3 du Code de Justice Administrative), formé à raison de l'intervention d'un AMO dans la procédure de passation d'un marché public - Appréciation du risque d'atteinte imminente au secret des affaires - Prise en compte de l'obligation professionnelle de confidentialité de l'AMO. 3) Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (Article R.421-1

et suivants du Code de Justice Administrative) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée, et avant la conclusion du contrat pour les candidats évincés. 4) Référé contractuel (Article L. 551-13 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat). 5) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) par tout candidat évincé, assorti, le cas échéant de conclusion du marché. 6) Recours indemnitaire (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative), dans les deux mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0014

Titre : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration de BOHAIN EN VERMANDOIS

Description : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration de BOHAIN EN VERMANDOIS

Identifiant interne : Lot 14

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24958200 Agents flocculants

Options :

Description des options : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure. Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Station d'épuration BOHAIN EN VERMANDOIS

Ville : BOHAIN EN VERMANDOIS

Code postal : 02110

Subdivision pays (NUTS) : Aisne (FRE21)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2026

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 5

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 140,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure.

Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : -Une lettre de candidature, établie sur imprimé (DC1 version du 1er avril 2019 ou équivalent), - L'imprimé DC2, (DC2 version du 21 novembre 2023 ou équivalent), Les formulaires DC1 et DC2 sont joints au présent dossier de consultation et téléchargeables sur le portail du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi à l'adresse Internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Production des principales références concernant des prestations similaires à celles projetées dans le cadre du présent marché (3 dernières années).

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; - Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi - Le Procès-Verbal de la réunion du comité social et économique consacrée à l'examen du rapport et du programme pour les entreprises employant au moins 50 salariés.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère n°1 sera apprécié en tenant compte des renseignements apportés dans le Bordereau des prix unitaires, Le bordereau des prix complémentaire ainsi que la simulation de commande.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : La pertinence de la valeur technique sera jugée au regard : o 2.1 La qualité des essais Ce sous-critère sera jugé sur la base des résultats des essais qui auront été transmis à l'entité adjudicatrice. o 2.2 L'assistance technique Ce sous critère sera jugé sur la base d'assistance indiquée indiqués dans la Fiche remise et conditions.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n°3 sera apprécié en tenant compte des renseignements

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n° 4 sera apprécié en tenant compte des démarches ou certification environnementale détenues par le candidat.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Les différentes garanties seront précisées par les candidats.

Date limite de réception des demandes de participation : 21/11/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Code de l'obligation d'exécution

Facturation en ligne : Requise

Montage financier : Le financement : Il se fera par les budgets SIDEN-SIAN Noréade eau, SIDEN-SIAN Noréade assainissement et le budget principal du SIDEN-SIAN. Modalités de paiement : Le règlement s'effectuera par mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique. Le délai global : Le paiement sera celui en vigueur à la date du paiement. Il débutera à compter de la date de réception de la demande de paiement.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille

Informations relatives aux délais de recours : 1) Référé précontractuel (Article L. 551-1 du Code de Justice Administrative), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat. 2) Référé précontractuel (article L. 77-13-1 et R. 557-3 du Code de Justice Administrative), formé à raison de l'intervention d'un AMO dans la procédure de passation d'un marché public - Appréciation du risque d'atteinte imminente au secret des affaires - Prise en compte de l'obligation professionnelle de confidentialité de l'AMO. 3) Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée, et avant la conclusion du contrat pour les candidats évincés. 4) Référé contractuel (Article L. 551-13 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat). 5) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) par tout candidat évincé, assorti, le cas échéant de conclusion du marché. 6) Recours indemnitaire (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative), dans les deux mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0015

Titre : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration d'AUXI LE CHATEAU

Description : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration d'AUXI LE CHATEAU

Identifiant interne : Lot 15

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24958200 Agents flocculants

Options :

Description des options : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure. Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Station d'épuration d'AUXI LE CHATEAU

Ville : d'AUXI LE CHATEAU

Code postal : 62060

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2026

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 5

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 17,500 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure. Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : -Une lettre de candidature, établie sur imprimé (DC1 version du 1er avril 2019 ou équivalent), - L'imprimé DC2, (DC2 version du 21 novembre 2023 ou équivalent), Les formulaires DC1 et DC2 sont joints au présent dossier de consultation et téléchargeables sur le portail du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi à l'adresse Internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Production des principales références concernant des prestations similaires à celles projetées dans le cadre du présent marché (3 dernières années).

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; - Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi - Le Procès-Verbal de la réunion du comité social et économique consacrée à l'examen du rapport et du programme pour les entreprises employant au moins 50 salariés.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère n°1 sera apprécié en tenant compte des renseignements apportés dans le Bordereau des prix unitaires, Le bordereau des prix complémentaire ainsi que la simulation de commande.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : La pertinence de la valeur technique sera jugée au regard : o 2.1 La qualité des essais Ce sous-critère sera jugé sur la base des résultats des essais qui auront été transmis à l'entité adjudicatrice. o 2.2 L'assistance technique Ce sous-critère sera jugé sur la base d'assistance indiquée indiqués dans la Fiche remise et conditions.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n°3 sera apprécié en tenant compte des renseignements

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n° 4 sera apprécié en tenant compte des démarches ou certification environnementale détenues par le candidat.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Les différentes garanties seront précisées par les candidats.

Date limite de réception des demandes de participation : 21/11/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Code de l'obligation d'exécution

Facturation en ligne : Requise

Montage financier : Le financement : Il se fera par les budgets SIDEN-SIAN Noréade eau, SIDEN-SIAN Noréade assainissement et le budget principal du SIDEN-SIAN. Modalités de paiement : Le règlement s'effectuera par mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique. Le délai global : Le paiement sera celui en vigueur à la date du paiement. Il débutera à compter de la date de réception de la demande de paiement.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille

Informations relatives aux délais de recours : 1) Référé précontractuel (Article L. 551-1 du Code de Justice Administrative), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat. 2) Référé précontractuel (article L. 77-13-1 et R. 557-3 du Code de Justice Administrative), formé à raison de l'intervention d'un AMO dans la procédure de passation d'un marché public - Appréciation du risque d'atteinte imminente au secret des affaires - Prise en compte de l'obligation professionnelle de confidentialité de l'AMO. 3) Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée, et avant la conclusion du contrat pour les candidats évincés. 4) Référé contractuel (Article L. 551-13 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat). 5) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) par tout candidat évincé, assorti, le cas échéant de conclusion du marché. 6) Recours indemnitaire (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative), dans les deux mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0016

Titre : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration d'AUBY

Description : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration d'AUBY

Identifiant interne : Lot 16

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24958200 Agents floculants

Options :

Description des options : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure. Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Station d'épuration d'AUBY

Ville : d'AUBY

Code postal : 59950

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2026

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 5

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 175,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure. Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : -Une lettre de candidature, établie sur imprimé (DC1 version du 1er avril 2019 ou équivalent), - L'imprimé DC2, (DC2 version du 21 novembre 2023 ou équivalent), Les formulaires DC1 et DC2 sont joints au présent dossier de consultation et téléchargeables sur le portail du ministère de l'Economie, des

Finances et de l'Emploi à l'adresse Internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Production des principales références concernant des prestations similaires à celles projetées dans le cadre du présent marché (3 dernières années).

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; - Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi - Le Procès-Verbal de la réunion du comité social et économique consacrée à l'examen du rapport et du programme pour les entreprises employant au moins 50 salariés.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère n°1 sera apprécié en tenant compte des renseignements apportés dans le Bordereau des prix unitaires, Le bordereau des prix complémentaire ainsi que la simulation de commande.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : La pertinence de la valeur technique sera jugée au regard : o 2.1 La qualité des essais Ce sous-critère sera jugé sur la base des résultats des essais qui auront été transmis à l'entité adjudicatrice. o 2.2 L'assistance technique Ce sous critère sera jugé sur la base d'assistance indiquée indiqués dans la Fiche remise et conditions.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n°3 sera apprécié en tenant compte des renseignements

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n° 4 sera apprécié en tenant compte des démarches ou certification environnementale détenues par le candidat.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Les différentes garanties seront précisées par les candidats.

Date limite de réception des demandes de participation : 21/11/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Code de l'obligation d'exécution

Facturation en ligne : Requise

Montage financier : Le financement : Il se fera par les budgets SIDEN-SIAN Noréade eau, SIDEN-SIAN Noréade assainissement et le budget principal du SIDEN-SIAN. Modalités de paiement : Le règlement s'effectuera par mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique. Le délai global : Le paiement sera celui en vigueur à la date du paiement. Il débutera à compter de la date de réception de la demande de paiement.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille

Informations relatives aux délais de recours : 1) Référé précontractuel (Article L. 551-1 du Code de Justice Administrative), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat. 2) Référé précontractuel (article L. 77-13-1 et R. 557-3 du Code de Justice Administrative), formé à raison de l'intervention d'un AMO dans la procédure de passation d'un marché public - Appréciation du risque d'atteinte imminente au secret des affaires - Prise en compte de l'obligation professionnelle de confidentialité de l'AMO. 3) Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée, et avant la conclusion du contrat pour les candidats évincés. 4) Référé contractuel (Article L. 551-13 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat). 5) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) par tout candidat évincé, assorti, le cas échéant de conclusion du marché. 6) Recours indemnitaire (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative), dans les deux mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0017

Titre : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration de LE QUESNOY

Description : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration de LE QUESNOY

Identifiant interne : Lot 17

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24958200 Agents flocculants

Options :

Description des options : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure. Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Station d'épuration LE QUESNOY

Ville : LE QUESNOY

Code postal : 59530

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2026

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 5

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 87,500 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure.

Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : -Une lettre de candidature, établie sur imprimé (DC1 version du 1er avril 2019 ou équivalent), - L'imprimé DC2, (DC2 version du 21 novembre 2023 ou équivalent), Les formulaires DC1 et DC2 sont joints au présent dossier de consultation et téléchargeables sur le portail du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi à l'adresse Internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Production des principales références concernant des prestations similaires à celles projetées dans le cadre du présent marché (3 dernières années).

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; - Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi - Le Procès-Verbal de la

réunion du comité social et économique consacrée à l'examen du rapport et du programme pour les entreprises employant au moins 50 salariés.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère n°1 sera apprécié en tenant compte des renseignements apportés dans le Bordereau des prix unitaires, Le bordereau des prix complémentaire ainsi que la simulation de commande.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : La pertinence de la valeur technique sera jugée au regard : o 2.1 La qualité des essais Ce sous-critère sera jugé sur la base des résultats des essais qui auront été transmis à l'entité adjudicatrice. o 2.2 L'assistance technique Ce sous critère sera jugé sur la base d'assistance indiquée indiqués dans la Fiche remise et conditions.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n°3 sera apprécié en tenant compte des renseignements

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n° 4 sera apprécié en tenant compte des démarches ou certification environnementale détenues par le candidat.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Les différentes garanties seront précisées par les candidats.

Date limite de réception des demandes de participation : 21/11/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Code de l'obligation d'exécution

Facturation en ligne : Requise

Montage financier : Le financement : Il se fera par les budgets SIDEN-SIAN Noréade eau, SIDEN-SIAN Noréade assainissement et le budget principal du SIDEN-SIAN. Modalités de paiement : Le règlement s'effectuera par mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique. Le délai global : Le paiement sera celui en vigueur à la date du paiement. Il débutera à compter de la date de réception de la demande de paiement.

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille

Informations relatives aux délais de recours : 1) Référé précontractuel (Article L. 551-1 du Code de Justice Administrative), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat. 2) Référé précontractuel (article L. 77-13-1 et R. 557-3 du Code de Justice Administrative), formé à raison de l'intervention d'un AMO dans la procédure de passation d'un marché public - Appréciation du risque d'atteinte imminente au secret des affaires - Prise en compte de l'obligation professionnelle de confidentialité de l'AMO. 3) Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée, et avant la conclusion du contrat pour les candidats évincés. 4) Référé contractuel (Article L. 551-13 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis

d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat). 5) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) par tout candidat évincé, assorti, le cas échéant de conclusion du marché. 6) Recours indemnitaire (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative), dans les deux mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0018

Titre : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration de TRITH SAINT LEGER

Description : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station d'épuration de TRITH SAINT LEGER

Identifiant interne : Lot 18

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24958200 Agents flocculants

Options :

Description des options : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure. Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Station d'épuration TRITH SAINT LEGER

Ville : TRITH SAINT LEGER

Code postal : 59125

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2026

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 5

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 280,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure.

Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : -Une lettre de candidature, établie sur imprimé (DC1 version du 1er avril 2019 ou équivalent), - L'imprimé DC2, (DC2 version du 21 novembre 2023 ou équivalent), Les formulaires DC1 et DC2 sont joints au présent dossier de consultation et téléchargeables sur le portail du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi à l'adresse Internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Production des principales références concernant des prestations similaires à celles projetées dans le cadre du présent marché (3 dernières années).

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; - Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi - Le Procès-Verbal de la réunion du comité social et économique consacrée à l'examen du rapport et du programme pour les entreprises employant au moins 50 salariés.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère n°1 sera apprécié en tenant compte des renseignements apportés dans le Bordereau des prix unitaires, Le bordereau des prix complémentaire ainsi que la simulation de commande.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : La pertinence de la valeur technique sera jugée au regard : o 2.1 La qualité des essais Ce sous-critère sera jugé sur la base des résultats des essais qui auront été transmis à l'entité adjudicatrice. o 2.2 L'assistance technique Ce sous critère sera jugé sur la base d'assistance indiquée indiqués dans la Fiche remise et conditions.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n°3 sera apprécié en tenant compte des renseignements

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n° 4 sera apprécié en tenant compte des démarches ou certification environnementale détenues par le candidat.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Les différentes garanties seront précisées par les candidats.

Date limite de réception des demandes de participation : 21/11/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Code de l'obligation d'exécution

Facturation en ligne : Requise

Montage financier : Le financement : Il se fera par les budgets SIDEN-SIAN Noréade eau, SIDEN-SIAN Noréade assainissement et le budget principal du SIDEN-SIAN. Modalités de paiement : Le règlement s'effectuera par mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique. Le délai global : Le paiement sera celui en vigueur à la date du paiement. Il débutera à compter de la date de réception de la demande de paiement.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille

Informations relatives aux délais de recours : 1) Référé précontractuel (Article L. 551-1 du Code de Justice Administrative), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat. 2) Référé précontractuel (article L. 77-13-1 et R. 557-3 du Code de Justice Administrative), formé à raison de l'intervention d'un AMO dans la procédure de passation d'un marché public - Appréciation du risque d'atteinte imminente au secret des affaires - Prise en compte de l'obligation professionnelle de confidentialité de l'AMO. 3) Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée, et avant la conclusion du contrat pour les candidats évincés. 4) Référé contractuel (Article L. 551-13 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat). 5) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) par tout candidat évincé, assorti, le cas échéant de conclusion du marché. 6) Recours indemnitaire (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative), dans les deux mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0019

Titre : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues sur l'unité déshydratation mobile de BAVAY

Description : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues sur l'unité déshydratation mobile de BAVAY

Identifiant interne : Lot 19

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24958200 Agents flocculants

Options :

Description des options : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure. Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Station d'épuration BAVAY

Ville : BAVAY

Code postal : 59570

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2026

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 5

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 119,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure. Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : -Une lettre de candidature, établie sur imprimé (DC1 version du 1er avril 2019 ou équivalent), - L'imprimé DC2, (DC2 version du 21 novembre 2023 ou équivalent), Les formulaires DC1 et DC2 sont joints au présent dossier de consultation et téléchargeables sur le portail du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi à l'adresse Internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Production des principales références concernant des prestations similaires à celles projetées dans le cadre du présent marché (3 dernières années).

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; - Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi - Le Procès-Verbal de la réunion du comité social et économique consacrée à l'examen du rapport et du programme pour les entreprises employant au moins 50 salariés.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère n°1 sera apprécié en tenant compte des renseignements apportés dans le Bordereau des prix unitaires, Le bordereau des prix complémentaire ainsi que la simulation de commande.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : La pertinence de la valeur technique sera jugée au regard : o 2.1 La qualité des essais Ce sous-critère sera jugé sur la base des résultats des essais qui auront été transmis à l'entité adjudicatrice. o 2.2 L'assistance technique Ce sous-critère sera jugé sur la base d'assistance indiquée indiqués dans la Fiche remise et conditions.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n°3 sera apprécié en tenant compte des renseignements

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n° 4 sera apprécié en tenant compte des démarches ou certification environnementale détenues par le candidat.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Les différentes garanties seront précisées par les candidats.

Date limite de réception des demandes de participation : 21/11/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Code de l'obligation d'exécution

Facturation en ligne : Requise

Montage financier : Le financement : Il se fera par les budgets SIDEN-SIAN Noréade eau, SIDEN-SIAN Noréade assainissement et le budget principal du SIDEN-SIAN. Modalités de paiement : Le règlement s'effectuera par mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique. Le délai global : Le paiement sera celui en vigueur à la date du paiement. Il débutera à compter de la date de réception de la demande de paiement.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille

Informations relatives aux délais de recours : 1) Référé précontractuel (Article L. 551-1 du Code de Justice Administrative), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat. 2) Référé précontractuel (article L. 77-13-1 et R. 557-3 du Code de Justice Administrative), formé à raison de l'intervention d'un AMO dans la procédure de passation d'un marché public - Appréciation du risque d'atteinte imminente au secret des affaires - Prise en compte de l'obligation professionnelle de confidentialité de l'AMO. 3) Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée, et avant la conclusion du contrat pour les candidats évincés. 4) Référé contractuel (Article L. 551-13 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat). 5) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) par tout candidat évincé, assorti, le cas échéant de conclusion du marché. 6) Recours indemnitaire (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative), dans les deux mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0020

Titre : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la plateforme de THUMERIES

Description : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la plateforme de THUMERIES

Identifiant interne : Lot 20

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24958200 Agents flocculants

Options :

Description des options : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure. Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces

reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Station d'épuration THUMERIES

Ville : THUMERIES

Code postal : 59239

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2026

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 5

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 245,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure.

Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : -Une lettre de candidature, établie sur imprimé (DC1 version du 1er avril 2019 ou équivalent), - L'imprimé DC2, (DC2 version du 21 novembre 2023 ou équivalent), Les formulaires DC1 et DC2 sont joints au présent dossier de consultation et téléchargeables sur le portail du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi à l'adresse Internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Production des principales références concernant des prestations similaires à celles projetées dans le cadre du présent marché (3 dernières années).

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; - Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi - Le Procès-Verbal de la réunion du comité social et économique consacrée à l'examen du rapport et du programme pour les entreprises employant au moins 50 salariés.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère n°1 sera apprécié en tenant compte des renseignements apportés dans le Bordereau des prix unitaires, Le bordereau des prix complémentaire ainsi que la simulation de commande.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : La pertinence de la valeur technique sera jugée au regard : o 2.1 La qualité des essais Ce sous-critère sera jugé sur la base des résultats des essais qui auront été transmis à l'entité adjudicatrice. o 2.2 L'assistance technique Ce sous critère sera jugé sur la base d'assistance indiquée indiqués dans la Fiche remise et conditions.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n°3 sera apprécié en tenant compte des renseignements

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n° 4 sera apprécié en tenant compte des démarches ou certification environnementale détenues par le candidat.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Les différentes garanties seront précisées par les candidats.

Date limite de réception des demandes de participation : 21/11/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Code de l'obligation d'exécution

Facturation en ligne : Requise

Montage financier : Le financement : Il se fera par les budgets SIDEN-SIAN Noréade eau, SIDEN-SIAN Noréade assainissement et le budget principal du SIDEN-SIAN. Modalités de paiement : Le règlement s'effectuera par mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique. Le délai global : Le paiement sera celui en vigueur à la date du paiement. Il débutera à compter de la date de réception de la demande de paiement.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille

Informations relatives aux délais de recours : 1) Référé précontractuel (Article L. 551-1 du Code de Justice Administrative), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat. 2) Référé précontractuel (article L. 77-13-1 et R. 557-3 du Code de Justice Administrative), formé à raison de l'intervention d'un AMO dans la procédure de passation d'un marché public - Appréciation du risque d'atteinte imminente au secret

des affaires - Prise en compte de l'obligation professionnelle de confidentialité de l'AMO. 3) Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée, et avant la conclusion du contrat pour les candidats évincés. 4) Référé contractuel (Article L. 551-13 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat). 5) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) par tout candidat évincé, assorti, le cas échéant de conclusion du marché. 6) Recours indemnitaire (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative), dans les deux mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0021

Titre : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station de GONDECOURT

Description : Fourniture de polymères pour déshydratation de boues de la station de GONDECOURT

Identifiant interne : Lot 21

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24958200 Agents flocculants

Options :

Description des options : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure. Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Station d'épuration GONDECOURT

Ville : GONDECOURT

Code postal : 59147

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2026

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 5

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 52,500 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le marché est conclu pour une période de 1 an à compter du 01/04/2026 ou à compter de sa notification si celle-ci y est postérieure.

Reconduction possible : # NON # OUI Si oui, 5 fois 1 an. Ces reconductions interviendront par courrier adressé au titulaire au moins deux mois avant le terme de la période en cours.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : -Une lettre de candidature, établie sur imprimé (DC1 version du 1er avril 2019 ou équivalent), - L'imprimé DC2, (DC2 version du 21 novembre 2023 ou équivalent), Les formulaires DC1 et DC2 sont joints au présent dossier de consultation et téléchargeables sur le portail du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi à l'adresse Internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Production des principales références concernant des prestations similaires à celles projetées dans le cadre du présent marché (3 dernières années).

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; - Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi - Le Procès-Verbal de la réunion du comité social et économique consacrée à l'examen du rapport et du programme pour les entreprises employant au moins 50 salariés.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère n°1 sera apprécié en tenant compte des renseignements apportés dans le Bordereau des prix unitaires, Le bordereau des prix complémentaire ainsi que la simulation de commande.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : La pertinence de la valeur technique sera jugée au regard : o 2.1 La qualité des essais Ce sous-critère sera jugé sur la base des résultats des essais qui auront été transmis à l'entité adjudicatrice. o 2.2 L'assistance technique Ce sous critère sera jugé sur la base d'assistance indiquée indiqués dans la Fiche remise et conditions.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n°3 sera apprécié en tenant compte des renseignements

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère n° 4 sera apprécié en tenant compte des démarches ou certification environnementale détenues par le candidat.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Les différentes garanties seront précisées par les candidats.

Date limite de réception des demandes de participation : 21/11/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Code de l'obligation d'exécution

Facturation en ligne : Requise

Montage financier : Le financement : Il se fera par les budgets SIDEN-SIAN Noréade eau, SIDEN-SIAN Noréade assainissement et le budget principal du SIDEN-SIAN. Modalités de paiement : Le règlement s'effectuera par mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique. Le délai global : Le paiement sera celui en vigueur à la date du paiement. Il débutera à compter de la date de réception de la demande de paiement.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lille

Informations relatives aux délais de recours : 1) Référé précontractuel (Article L. 551-1 du Code de Justice Administrative), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat. 2) Référé précontractuel (article L. 77-13-1 et R. 557-3 du Code de Justice Administrative), formé à raison de l'intervention d'un AMO dans la procédure de passation d'un marché public - Appréciation du risque d'atteinte imminente au secret des affaires - Prise en compte de l'obligation professionnelle de confidentialité de l'AMO. 3) Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée, et avant la conclusion du contrat pour les candidats évincés. 4) Référé contractuel (Article L. 551-13 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat). 5) Recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) par tout candidat évincé, assorti, le cas échéant de conclusion du marché. 6) Recours indemnitaire (Article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative), dans les deux mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : NOREADE SIDEN-SIAN

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : NOREADE SIDEN-SIAN

Numéro d'enregistrement : 20001759800034

Adresse postale : 23 avenue de la Marne

Ville : Wasquehal cedex

Code postal : 59443

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : marches@noreade.fr

Téléphone : +33 320664423

Télécopieur : +33 320802522

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

Profil de l'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_p9hGj083d5

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Lille

Numéro d'enregistrement : 17590003400026

Adresse postale : 143 rue Jacquemars-Giélée

Ville : Lille cedex

Code postal : 59014

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lille@juradm.fr

Téléphone : +33 320631300

Télécopieur : +33 320631347

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : d1070fd2-9328-45d3-8246-3f11bd7eb37e - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 30/10/2025 à 15:27

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/10/2025